

Ecole Primaire Publique Paul Emile Victor

Circonscription des Landes de Lanvaux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre (entourer)

Date du conseil d'école : 3 / 03 /23

1. Heure de début : 18h00

Heure de fin : 19h45

Présents	
Mme Hays, Adjointe aux affaires scolaires	
Personnels Education Nationale	Parents élus
-Mme Beurel, Enseignante de TPS PS MS -Mme Frysou, Enseignante de CE1 CE2 -Mme Bussi-Noël, Enseignante de CP -Mme Tannoux, Enseignante de CM1 -Mme Goraguer, Directrice et Enseignante de CM1/CM2	Mme Etienne Laetitia, parent d'élèves de CM1 Mme DELACROIX Elodie, parent d'élèves de CP et CM2 Mme ROHEL Marina, parent d'élève de CE1 Mme SIMONNET Julie, parent d'élève de CE2 Mr BOUTTIER Julien, parent d'élèves de GS et CM1 Mme LEBRUN Marie, parent d'élève de CE1
Absents/Excusés	
Mr Robin, Maire de la commune	
Education Nationale	Parents élus
-Mr Moutard, Inspectrice de l'Education Nationale -Mme Aizpurua, Enseignante de GS CE1 - Mme Jegado, Decharge de direction	Mme PEPION Angélique, parent d'élèves de GS et CP Mme AUDO Esther, parent d'élèves de CE1 et CM1 Mme GRANDGIRARD Karine, parent d'élève de CM2 Mme QUIDU Mélanie, parent d'élève de PS et CP. Mr LORIN Cédric, parent d'élèves de MS et CP

ORDRE DU JOUR

- 1- Le projet d'école : avancées, prévisions
- 2- Les projets de classe à venir
- 3- Les prévisions d'effectifs
- 4- Le budget : budget municipal et comptes de coopératives OCCE
- 5- Les travaux réalisés, en cours, en prévisions
- 6- Questions et informations diverses

1 – Le projet d'école : les avancées, les prévisions

-Les membres du conseil d'école reviennent dans un premier temps sur les résultats du questionnaire proposé aux familles de l'école par les parents représentants. (voir doc joint) et sur la réunion du 6 février dernier. Aucun autre parent de l'école n'est venu hormis les parents élus. La discussion a donc porté dans un premier temps sur la nécessité de privilégier l'organisation d'actions qui vont permettre de créer du lien avec les familles (type café des parents) et/ou dans lesquelles sont impliqués les enfants (type chorale pour la fête des ptits rois et reines). Concernant les parents qui ont proposé leur participation à des commissions de travail autour du projet d'école, il apparaît désormais nécessaire de clarifier avec la commune l'orientation à donner au projet afin de savoir sur quels axes travailler avec ces parents volontaires.

-Mme Hays a rappelé que la commune prévoit pour le bâti scolaire et la cour un calendrier d'aménagements et d'investissements ponctuels et progressifs. Ces aménagements et d'investissement seront décidés chaque année en commission scolaire municipale et réalisés par les agents municipaux. Le projet pouvant alors s'orienter en parallèle sur une implication des élèves sur des actions ponctuelles type « banc de l'amitié » et donc également une implication des parents sur des actions ponctuelles (de type chantiers : repeindre la clôture – participer au potager ou autres) en accord avec la mairie.

Mme Hays présente ainsi les actions réalisées et celles prévues au calendrier :

2023 : le décroutage d'une partie de la cour a été réalisé ainsi que la plantation d'arbres, d'arbustes de fleurs et d'aromatiques. La question est soulevée de l'organisation et la gestion de l'arrosage. Mr Le Cam a indiqué une vigilance nécessaire par temps sec. Mme Hays doit revoir avec lui pour préciser l'organisation.

La réalisation de plantations sur le carré jardin dans la cour est prévue au calendrier.

La finalisation des tracés dans la cour élémentaire est prévue au calendrier.

L'investissement dans de nouvelles tables et bancs pour la cour a été validé pour cette année, un nouveau devis a été demandé à la directrice.

Mme Hays a évoqué la possibilité d'implanter une tonnelle au dessus du bac à sable et un peu plus large que celui-ci dans la cour maternelle sans date prévue pour le moment. Mme Hays évoque la possibilité de le réaliser en interne par les agents municipaux.

Concernant le changement d'implantation du portail et/ou de la pose de barrières et portillon automatique pour utiliser en partie l'espace enherbé et les arbres de l'espace devant les bâtiments, Mme Bonno, DGS de la commune est toujours en attente de la réponse du référent sécurité de la préfecture concernant la possibilité ou non de fermer un accès pompier.

Concernant l'équipe pédagogique, les projets de semaines thématiques visant à impliquer tous les élèves se poursuivent, ainsi que les conseils de classe et de délégués, et les projets artistiques (projet autour de la nature avec la classe de TPS PS MS).

Des projets autour de la biodiversité, en lien avec l'Atlas de la biodiversité de la commune, voient le jour : plantation d'une haie bocagère en janvier avec la commune, le lycée horticole et le grand bassin de l'Oust ; réalisation d'une jachère fleurie avec les interventions de la LPO dans le potager, prise de contact avec l'association ABB de St Jean Brévelay pour accueillir les expositions sur les papillons et oiseaux de St Jean Brévelay et préparer des interventions en classe, ateliers de recyclage des déchets en lien avec le CMC (Centre Morbihan Communauté) et retour des composteurs dans le potager (certains élèves sont en charge d'amener les déchets lors du temps de cantine).

L'installation du banc de l'amitié est prévue pour la semaine du 20 mars.

Concernant les prévisions d'investissements et de réalisations pour 2024, les membres du conseil d'école ont échangé sur la possibilité de mettre en place un îlot de fraîcheur avec l'acquisition d'une pergola végétalisée, Mme Hays souligne que l'investissement est important mais moins élevé que l'extension d'un préau. La question de l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour le potager a également été abordée. Certaines familles avaient également proposé l'installation d'une signalétique « artistique » le long de l'axe routier menant à l'école, ce qui pose la question des possibilités d'installation et de la réglementation. L'équipe enseignante questionne auprès de la mairie la possibilité ou non de décrouter une autre partie de la cour en 2024 et de poursuivre les investissements dans du mobilier de cour. La commission scolaire au sein de la municipalité abordera et décidera des investissements réalisés.

L'équipe enseignante suite aux concertations menées depuis l'année dernière sur le projet d'école prévoit de réaliser un projet « Bâtir l'école ensemble » et de réfléchir notamment à la réalisation d'une fresque extérieure sur le bâtiment.

3-Les projets pédagogiques des classes

L'équipe enseignante présente les projets réalisés et à venir :

-Liaison école collège : les CM1 et les CM1CM2 ont participé à une journée en immersion au collège en janvier dernier. Les portes ouvertes du collège se dérouleront le vendredi 31 mars de 17h00 à 19h30. Les procédures d'inscription sur Affelnet démarreront en mars avec la réception du dossier d'inscription fin mai – début juin et l'organisation d'une réunion de transmission avec les professeurs principaux du collège public. Les CM2 réalisent des projets d'échange avec les 6ème en anglais : comptine d'halloween en anglais partagée, règles de classe et recettes de cuisine.

-Le Projet Danse « Let's jump » se poursuit, une sortie à Hennebont est prévue ainsi qu'une restitution au domaine de Kerguéhenec.

-Le projet Batucada se poursuit, une restitution est prévue sur le parvis de l'église en avril.

-Le projet Mobile Nature s'est terminé cette semaine. Une exposition des œuvres réalisées est prévu à la médiathèque prochainement.

-La Semaine des mathématiques se déroulera du 6 au 10 mars, la fête du court métrage du 15 au 22 mars et la semaine de la presse du 27 mars au 1^{er} avril.

-La sortie fin d'année est prévue pour les classes de maternelles et cycle 2 au Parc de Branféré. Les classes de CM, ayant été à l'île de Batz, iront au domaine de Kerguéhennec pour une journée de fin d'année.

-Les élèves de maternelle se rendront au spectacle « Ronce » de la cie Kokeshi dans le cadre de la programmation culturelle du service culture du CMC. (budget prévisionnel : 250 euros financé par l'Amicale) Les élèves de cycle 2 se rendront au spectacle « Naiko », spectacle cinématographique en direct. Juin 2024

- Les élèves de chaque classe iront en juin à la salle du club à Locminé pour une dernière séance de cinéma. > coût prévisionnel (financé par la subvention de l'Amicale Laïque) : 863 euros entrées+ transports (300 euros)

4-Point sur les effectifs

La situation de l'école est stable et n'a pas fait l'objet d'une mention particulière lors de la carte scolaire de février pour une ouverture ou fermeture de classe.

Depuis novembre : deux arrivées (CP et TPS) – 1 départ (CE2)

Plusieurs inscriptions en PS pour la rentrée prochaine sont en cours, plusieurs visites d'école pour des élèves venant d'autres établissements scolaires ont été réalisées également.

Une invitation a été envoyée aux futurs TPS /PS pour les portes ouvertes, communication sur internet et dans le bourg également a été réalisée.

5- Budget municipal + comptes OCCE

Le budget 2023 a été voté par la municipalité, il est de 6530 euros ce qui correspond à un montant de 49,47 euros par élève. Ce budget est alloué sur l'année civile pour les dépenses concernant l'achat de livres, de fournitures scolaires, de jeux pour les classes et de matériel pédagogique.

Concernant le budget investissements, il n'y a pas de montant alloué mais une validation de la commission scolaire sous présentation de devis par l'équipe enseignante. Les investissements pour cette année concernent :

-le renouvellement de matériel d'EPS : achat d'un pan d'escalade

-l'achat de jeux de cour (ballons et échasses)

-l'achat de tables et bancs pour la cour

- le renouvellement du matériel informatique : validation en cours pour l'achat de 4 écrans et le renouvellement du système exploitation de 4 ordinateurs portables enseignants, ceux -ci étant désormais obsolètes, les enseignantes utilisent donc leur propre matériel informatique

– l'achat d'un lot de 20 chaises pour une classe (la question d'investir dans l'acquisition de chaises réglables pour une optimiser leur utilisation a été posée)

Concernant le budget de la coopérative OCCE, les recettes pour l'année scolaire en cours se situent autour de :

-la subvention de 6000 euros pour les projets de l'année par l'Amicale Laïque

- subvention 1000 euros Adage (Education Nationale) pour le projet danse Let's Jump.
- le coup de pouce de l'association départementale OCCE : 200 euros pour le projet Banc de l'Amitié
- les recettes des actions réalisées :
- Action calendriers : 195 euros pour la classe de mer
- Action vente cokettes : 386 euros pour l'achat du banc de l'amitié

Concernant les dépenses, le montant s'élève pour le moment à 2136 euros. Les dépenses concernent les sorties cinéma (entrées + car), les places de spectacle, le projet cuisine en maternelle, l'adhésion au prix des inkorruptibles, l'achat de matériel complémentaire relatifs aux projets (agendas, matériel projet sciences, livres librairie), l'adhésion aux sites pédagogiques (ralle lecture, rallye maths), les sorties scolaires (entrées + car).

6-Point sur les travaux réalisés et à venir.

Travaux réalisés : le Diagnostic DTA a été réalisé en janvier dernier, les conclusions présentent les équipements contenant de l'amiante (béton – dalles de sol) et l'absence d'amiante dans les plafonds. Ces éléments ont été vérifiés et sondés sur plusieurs endroits de l'établissement

Les conclusions du rapport font le constat de Matériaux dégradés, d'une dégradation ponctuelle et d'un risque faible d'extension de la dégradation. Certains matériaux du fait de leur dégradation relèvent d'une évaluation périodique nécessaire. (Niveau 1 d'action – précédent action corrective de 1^{er} niveau et action corrective de 2nd niveau)

Extrait du rapport : Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit. Cette évaluation périodique consiste à : a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ; b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Une réparation en interne par les agents municipaux a été réalisée, du béton a été coulé sur les dalles endommagées pour retarder leur dégradation.

-Concernant les retours du diagnostic sécurité, les occultants ont été posés en salle 9 et 10 et sont en attente pour les salles 4 et 6. Un store a été installé en salle 3 par les agents municipaux.

Les travaux en attente concernent la mise en place d'une barrière ou le déplacement du portail côté élémentaire afin de clôturer l'espace et de permettre les livraisons côté cantine, l'installation d'un portillon automatisé avec sonnette.

-Les parents élus questionnent la possibilité de déplacer le panneau affichage pour qu'il soit plus visible par les familles. Mme Hays répond par l'affirmative et se charge d'en parler aux agents pour que cela puisse être réalisé.

-Certains parents élus questionnent la possibilité d'installer un porte vélo côté élémentaire et d'un abri pour vélo. L'équipe enseignante rappelle que le sujet du porte vélo a déjà été précédemment abordé, il avait été tranché par le fait que les vélos n'étaient plus sécurisés du fait de la piste cyclable se terminant au niveau du parking maternelle et qu'ils risquaient de passer par la voie réservée aux

bus. Elle rappelle que les élèves peuvent passer par l'entrée maternelle en arrivant et traverser la cour pour leur éviter de faire tout le tour de l'établissement. Mme Hays aborde aussi la question de la construction du gymnase qui va probablement amener à réfléchir sur le prolongement de pistes cyclables et l'installation de nouvelles infrastructures pour les cyclistes de manière plus globale, les futurs usagers du gymnase étant amenés à utiliser également les parkings de l'école.

9-Questions / informations diverses

Les visites du médecin scolaire et de l'infirmière scolaire pour les GS ont été réalisées en janvier.

Les visites de la PMI pour les PS ont été réalisées en février.

L'école a accueilli deux stagiaires : 1 stagiaire auprès des AESH et 1 stagiaire de 3ème.

Un premier Café des parents a été réalisé le lundi 28 février, une dizaine de parents étaient présents, deux prochaines dates vont être prévues, les parents élus réfléchissent à la possibilité de réaliser un rendez-vous sur le créneau 15h30-17h.

La Kermesse se déroulera le 24 juin prochain, l'Amicale a lancé un sondage pour le choix d'une thématique.

La présidente du conseil lève la séance à 19h45

Signature de la secrétaire de séance

Amandine Goragner

Signature de la présidente

Amandine Goragner